



Conflit entre 2 associés à 50/50 solutions ?

Par **sarl5050**, le **21/03/2015** à **16:23**

Bonjour,

Je suis associé depuis 20 ans dans une sté à 50/50 nous ne nous entendons plus. L'entreprise marche très bien, elle est en développement.

Mon associé me propose de reprendre ses parts. Financièrement c'est trop lourd.

Est-il possible de dissoudre et de recréer ensuite car je veux continuer ?

Ou bien couper la sté en 2 ?

Bref, quelles sont les solutions possibles ?